



Collecte des déchets

A partir du 7 juillet 2025, les ordures ménagères seront collectées le **jeudi**.

→ Toutes les 2 semaines pour les bacs gris

→ Toutes les semaines pour les bacs jaunes.

N'oubliez-pas de sortir vos bacs le mercredi soir

→ **Calendrier en page 4**

Taille des haies

L'arrêté préfectoral qui interdit la taille des haies du 16 mars au 15 août concerne uniquement les agriculteurs.

Il est demandé aux propriétaires de haies vives bordant les routes ou les chemins d'effectuer une taille afin de permettre une entente conviviale entre voisins et d'assurer une bonne visibilité pour la circulation dans les virages et intersections.

Pour les lotissements, merci à chacun de bien tailler jusqu'au ras du sol et de ramasser correctement pour éviter les chutes et verdissement des chemins piétonniers.

Dépôt de tontes et branches

Depuis la réouverture du dépôt, nous constatons que des personnes amenant de la tonte, des branches ou de la ferraille ne respectent pas les endroits réservés pour chaque chose et ne respectent donc pas le travail des employés communaux.

Nous vous demandons d'effectuer vos dépôts correctement au bon endroit, de ne pas les déposer sur le tas de terre ou au pied des arbres qui servent de hétraie.

Le dépôt n'est pas une déchetterie, nous vous demandons donc de vous orienter vers les déchetteries de Darnétal ou de Boos pour tout ce qui n'est pas déchets verts.

Merci de votre compréhension.

Recensement militaire

3^{ème} période 2025

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en juillet, août, septembre 2009 doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire, à la mairie de leur domicile aux jours et heures de permanences.

Cette démarche est obligatoire.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) ainsi qu'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois.

Page 1

- Collecte des déchets
- Taille des haies
- Dépôt de tontes et branches
- Recensement militaire

Page 2

- Installation d'un nouveau conseiller
- Cérémonie du 14 juillet
- Communiqué du Comité des Fêtes

Page 3

"Servaville-Salmonville, l'histoire de deux paroisses devenues village"

Page 4

- Calendrier de collecte des déchets



Mairie de Servaville-Salmonville

Tél. 02.35.23.40.31

@ mairie@servaville-salmonville.fr

www.servaville-salmonville.fr

Permanences Mairie période estivale

Durant la période juillet et août la mairie assurera une permanence uniquement le jeudi de 17h à 19h.

Reprise des horaires d'ouverture habituels à partir du lundi 25 août.

Installation d'un nouveau conseiller municipal

Suite au décès de Monsieur Jean-Luc GARIN, lors de la dernière séance, Monsieur Thomas LAMBERT a été installé au sein du conseil municipal.

Cérémonie du 14 juillet

La cérémonie du 14 juillet 2025 se déroulera à 11h30 au monument aux morts, accompagnée par l'union musicale de Ry, suivie d'un vin d'honneur servi à la salle polyvalente.



Stages d'apprentissage

du 7 au 11 juillet
du 15 au 18 juillet
du 21 au 25 juillet
du 28 au 1 août
du 4 au 8 août
du 11 au 14 août
du 25 au 29 août

Pour les débutants (7/8 ans) :
De 14h30 à 15h
ou de 15h30 à 16h

Perfectionnement : (8/10 ans) :
De 17h30 à 18h

Pour les enfants hors CCICV :
5,50 € pour une leçon + 2,60 € par entrée

Pour les habitants CCICV* :
5,50 € pour une leçon

*sur présentation d'un justificatif

Pour les habitants CCICV : 4 ou 5 leçons x 5,50 € selon le stage choisi
Pour les enfants hors CCICV : 4 ou 5 leçons x 7 € + 4 ou 5 entrées x 2,60 € selon le stage choisi



 **Inter Caux Vexin**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PISCINE COMMUNAUTAIRE ANDRÉ MARTIN À MONTVILLE

Communiqué du comité des fêtes

Après de nombreuses années de dévouement et d'engagement envers la commune une page se tourne pour le Comité des Fêtes de Servaville et pour ses membres. Convivialité, rassemblements, animations ont été notre leitmotiv pendant ces deux décennies passées à vos côtés. Encore cette année, à l'occasion de notre traditionnelle fête du village nous avons pu le constater par votre présence. Nous n'avons pas été seuls dans cette belle aventure et avons su compter sur la présence et la générosité d'autres personnes non membres tels que les familles CAUCHOIS, DUVAL, PERRE, CORREIRA ainsi que l'Association des véhicules militaires, les sapeurs-pompiers de Servaville, Guylène, Dominique, Fabrice, Michel, Catherine, les regrettés José. P et Jacky L.

Mais voilà, nous souhaitons maintenant remettre notre belle Association essentielle à notre commune entre les mains d'autres personnes qui sauront par leur énergie nouvelle lui insuffler une nouvelle dynamique.

Ainsi, nous programmerons le
Vendredi 10 octobre à 19 h

notre Assemblée Générale dans la salle polyvalente de SERVAVILLE.

A l'issue de notre concertation, un verre de l'amitié vous sera proposé.

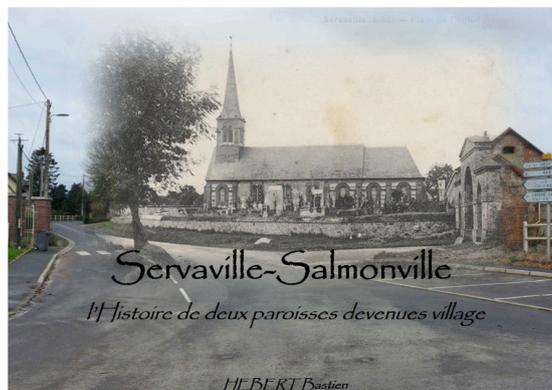
Nous espérons l'engagement de nouvelles personnes pour constituer une nouvelle équipe.

Amicalement,
Denis et son équipe

Servavillais, servavillaises ; salmonvillais, salmonvillaises, je suis Bastien HEBERT, un habitant du village étudiant en Histoire et après plus d'un an de recherches et d'écriture autour de l'Histoire de Servaville et de Salmonville, je compte prochainement publier mon livre.

Dans ce livre intitulé « Servaville-Salmonville, l'Histoire de deux paroisses devenues village, vous retrouverez :

- L'Histoire des deux paroisses ainsi que de la commune (après la fusion donc)
- Des graphiques retraçant la démographie de la commune jusqu'au XVIIe siècle
- Les cartes anciennes et actuelles, avec des comparaisons
- Des photos d'archives accompagnées de nouvelles prises aux mêmes endroits qu'à l'époque
- La liste des maires depuis le XVIIe siècle avec une photo pour les maires les plus récents
- Plus de quinze biographies
- De nombreuses anecdotes et faits-divers remontant jusque l'an 1406



La publication est prévue prochainement, avec une impression à la commande. C'est pourquoi vous retrouverez ci-dessous un coupon de pré-commande afin de recevoir votre exemplaire. Afin d'éviter toute perte, un avoir de 5€ en liquide par exemplaire vous est demandé, le reste du paiement se faisant à la réception de l'ouvrage (date qui vous sera communiquée ultérieurement).

Le coupon et l'avoir sont à déposer dans une enveloppe, qui elle-même est à déposer dans la boîte aux lettres au 65 Allée des Mésanges, Servaville-Salmonville

Vous pouvez donc remplir le coupon ci-dessous jusqu'au 1 er septembre si vous êtes intéressés.

A noter que le livre coûte 19.99€ et que remplir ce coupon équivaut à un engagement de votre part et donc qu'une fois rendu, il n'y a pas de retour en arrière possible.

Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

(pour que je puisse prendre contact une fois une date/ lieu de vente aura été établi)

Téléphone :

(pour que je puisse prendre contact une fois une date/ lieu de vente aura été établi et que vous ne répondez pas sur votre boîte mail)

Nombre d'exemplaires :

Calendrier de collecte SERVAVILLE-SALMONVILLE

2025
second
semestre

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



**Vos ordures ménagères sont collectées
le jeudi toutes les 2 semaines**



**Votre bac jaune est collecté
le jeudi chaque semaine**

www.intercauxvexin.fr